



**Union Syndicale
Fédérale
Luxembourg**

Promotion 2016: que faire si...?

L'exercice "promotion 2016" est lancé. Fidèle à sa mission, l'USF-L vous **informe sur ce qu'il convient de faire.**

Aucun système n'est parfait, l'actuel est encore plus loin de la perfection que les précédents. Tous les syndicats s'étaient opposés à ce système, mais la Commission, fidèle à ses principes de "dialogue", l'imposa.

Les principales étapes d'avril à novembre 2016 **et ce qu'il convient de faire:**

- Les DGs ont reçu leur "part du gâteau", appelée "quota par grade". Certes des cascades vers d'autres grades sont possibles mais leur nombre est strictement limité et encadré.
- Une négociation interne aux DGs se déroule actuellement pour décider des "happy few" qui seront sur une première liste de proposés. Pour faire leur choix, les DG devraient effectuer une comparaison du mérite (votre évaluation) en tenant compte du niveau de responsabilités et de votre utilisation des langues.
- Ensuite, les DG rencontreront une délégation des représentants du personnel, nommée par le comité central du personnel, afin de procéder à une discussion et un "fine-tuning" pour tenir compte des remarques de vos représentants. **Si vous pensez mériter d'être proposé à la promotion, contactez vos représentants dans votre DG: demandez-la nous au REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu.**
- La liste des proposés à la promotion sera disponible le 20 juin dans Sysper et accessible via votre dossier de promotion
- Si vous êtes sur cette liste: BRAVO à Vous!
- Mais, si vous n'y figurez pas, tout espoir n'est pas perdu: vous avez 5 jours ouvrables (hors absences justifiées) pour faire appel. **Là encore, contactez-nous pour vous aider à rédiger correctement votre appel car il doit être dûment motivé. Les comités de promotion disposent d'un quota de 5% pour les appels.**
- Les appels seront analysés en septembre pour une décision du comité de promotion en octobre et publication des promus en novembre.

Votre appel doit être factuel, concis, s'appuyer sur vos mérites tels que relatés dans votre auto-évaluation et votre évaluation, sur votre niveau de responsabilités, l'usage des langues, des travaux exceptionnels réalisés durant l'année de référence.

Pour le bilan 2015: http://usf-luxembourg.eu/Docs/tracts/Promotions%20commission_paroles_paroles.pdf

Plus d'informations: REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu



**UNION SYNDICALE FEDERALE
LUXEMBOURG**

Contact: REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

www.usf-Luxembourg.eu

